



Donation d'un terrain avec ou sans notaire

Par **EdmoLebonz**, le 13/09/2011 à 12:27

Bonjour,

Notre père souhaite donner un terrain à ses 3 enfants. comme il s'agit d'un terrain et non d'une somme, je m'interroge sur l'intérêt de passer devant un notaire ou pas?

Merci

Par **mimi493**, le 13/09/2011 à 14:27

La question ne se pose pas, le notaire est obligatoire pour la mutation d'un bien immobilier.